

Description

L'assistant ou l'assistante en soins et santé communautaire soignent et accompagnent des personnes de tous âges, au quotidien ou durant une période de maladie. Ils assurent leur bien-être physique, social et psychique, organisent des activités journalières en étant à l'écoute de leurs besoins et de leurs habitudes. Sous la responsabilité du personnel infirmier, ils appliquent certains traitements et effectuent des actes médico-techniques.

Leurs principales activités consistent à:

Soins et assistance dans la vie quotidienne

- assurer l'hygiène des personnes soignées (douche, bain, toilette);
- les aider à se vêtir, se coiffer, se raser tout en favorisant l'autonomie;
- changer les draps, refaire les lits, entretenir le linge;
- effectuer des tâches domestiques (vaisselle, nettoyage);
- les aider à prendre les repas, veiller à leur équilibre alimentaire et au respect des régimes;
- les accompagner avec un déambulateur ou en fauteuil roulant;
- coucher, repositionner les personnes immobilisées;
- maintenir le rythme de leurs activités dans la journée;
- stimuler et encourager l'entraide, communiquer avec l'entourage, installer des relations de confiance;
- surveiller leur état de santé, consigner les observations et en discuter avec l'équipe médicale;
- les accompagner dans des situations de fin de vie;

Actes médico-techniques

- mesurer la tension artérielle, prendre le pouls;
- prélever du sang, récolter des urines, étiqueter les échantillons et transmettre au laboratoire d'analyses;
- préparer les médicaments, les administrer en suivant les consignes du personnel infirmier;
- renouveler certains flacons de perfusion ou d'alimentation artificielle, en régler le débit;
- pratiquer des injections sous-cutanées ou intramusculaires;
- changer des pansements, traiter des plaies;
- respecter scrupuleusement les règles d'hygiène et éliminer le matériel conformément aux directives en vigueur;
- nettoyer et désinfecter les instruments, contrôler le stock d'articles stériles;
- participer à des projets de prévention (vaccination, lutte contre les infections, etc.);

Administration et logistique

- préparer les documents d'admission, de transfert ou de sortie d'une personne soignée en institution;
- l'accueillir, lui présenter les locaux, lui expliquer le déroulement d'une journée;
- prendre des rendez-vous externes (physiothérapeute, dentiste) et accompagner la personne en déplacement;
- effectuer des tâches administratives en utilisant les outils informatiques;
- gérer les réserves de matériel de soins et de bureau, de médicaments et de denrées alimentaires;
- entretenir et nettoyer les appareils et le mobilier;
- collaborer avec les membres de l'équipe pluridisciplinaire et participer aux réunions et rapports de service.

Environnement de travail

L'assistant ou l'assistante en soins et santé communautaire font partie d'une équipe pluridisciplinaire et collaborent en permanence avec d'autres professionnels de la santé (aides en soins et accompagnement, infirmiers-ères, diététicien-ne-s, médecins, etc.). Ils portent des vêtements de travail spécifiques, fournis par leur direction. Dans le milieu hospitalier, leurs horaires sont irréguliers (nuit, week-end et jours fériés). Dans un service de soins à domicile, ils effectuent des déplacements pour se rendre chez les personnes soignées.

Formation

La formation d'assistant ou d'assistante en soins et santé communautaire s'acquiert par un apprentissage dans une institution de soins ou en école.

Lieux

En institution:

- formation pratique (3,5 jours en moyenne par semaine) dans un home, un hôpital ou une clinique;
- formation théorique (1,5 jours en moyenne par semaine) à l'école professionnelle;
- cours interentreprises (34 jours sur 3 ans);

En école à plein temps:

- théorie et pratique à Delémont, Genève, La Chaux-de-Fonds, Morges, Posieux, Saint-Imier, Sion, Vevey.

Pour plus de détails, consulter

www.orientation.ch/ecoles.

Durée

- 3 ans.

Conditions d'admission

- scolarité obligatoire achevée;
- état de santé compatible avec la profession;
- certaines institutions ou écoles recourent à un examen d'admission.

Titre obtenu

- certificat fédéral de capacité (CFC) d'assistant ou d'assistante en soins et santé communautaire.

Possibilité d'obtenir une maturité professionnelle, pendant l'apprentissage ou après l'obtention du CFC, selon des modalités variables d'un canton à l'autre.

Contenu

| Branches théoriques (sur 3 ans) | Leçons |
|--|-------------|
| Professionalisme et orientation client | 160 |
| Soins et assistance | 260 |
| Crises, urgences et situations exigeantes | 160 |
| Actes médico-techniques | 145 |
| Maintien de la santé, promotion de la santé et hygiène | 140 |
| Organisation de la vie quotidienne | 90 |
| Intendance | 40 |
| Administration / Logistique | 45 |
| Culture générale | 360 |
| Education physique | 200 |
| Total | 1600 |

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Désir de soigner les autres
- Écoute et compréhension d'autrui
- Aptitude à travailler en équipe
- Équilibre affectif et psychique
- Capacité à s'adapter à un horaire irrégulier ou de nuit
- Discrétion

Perspectives professionnelles

Le marché de l'emploi est actuellement favorable pour les assistants et les assistantes en soins et santé communautaire, car les institutions de soins (hôpitaux, cliniques, homes, établissements médico-sociaux, foyers pour personnes handicapées, services d'aide et de soins à domicile, centres de traitement et de réadaptation, etc.) recherchent du personnel qualifié. C'est un domaine où le travail à temps partiel est largement répandu.

CFC délivrés en Suisse romande en 2019:

FR: 108; GE: 124; JU: 29; NE: 78; VD: 225; VS: 106.

Perfectionnement

Les assistants en soins et santé communautaire peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- brevet fédéral d'assistant-e spécialisé-e en soins de longue durée et accompagnement, formation modulaire, Cully;
- brevet fédéral de coordinateur-trice en médecine ambulatoire, formation modulaire, Cully;
- brevet fédéral de masseur-euse médical-e, formation modulaire, diverses localités de Suisse romande;
- diplôme d'ambulancier-ère ES, 3 ans à plein temps, diverses localités de Suisse romande;
- diplôme d'infirmier-ère ES, 3 ans à plein temps ou en emploi, St-Imier;
- diplôme de podologue ES, 3 ans à plein temps, Genève;
- diplôme de technicien-ne ES en analyses biomédicales, 2 ou 3 ans à plein temps, Genève, Lausanne;
- diplôme de technicien-ne ES en salle d'opération, 3 ans à plein temps ou en emploi, Lausanne;
- bachelor of Science HES en soins infirmiers, 3 ans à plein temps ou 4 ans en emploi, diverses localités de Suisse romande;
- bachelor of Science HES de sage-femme, en nutrition et diététique, en physiothérapie, en ergothérapie, en technique de radiologie médicale, 3 ans à plein temps, diverses localités de Suisse romande;
- etc.

Pour plus de détails, consulter www.orientation.ch/perfectionnement.

Professions voisines

- Aide en soins et accompagnement AFP/Aide en soins et accompagnement AFP
- Assistant en podologie CFC/Assistante en podologie CFC
- Assistant médical CFC/Assistante médicale CFC
- Assistant socio-éducatif CFC/Assistante socio-éducative CFC
- Auxiliaire de santé/Auxiliaire de santé
- Infirmier ES/Infirmière ES
- Infirmier HES/Infirmière HES

Adresses

ceff SANTE-SOCIAL
Rue de la Clef 44
2610 St-Imier
Tél.: 032 942 62 62
<http://www.ceff.ch/ceff-sante-social/>

CEJEF - Division santé-social-arts
Ecole des métiers de la santé et du social
Fbg des Capucins 2
2800 Delémont
Tél.: 032 420 79 10
<http://www.divssa.ch/>

Centre de formation professionnelle santé et social (CFPS)
Ecole d'assistant-e en soins et santé communautaire
Bd de la Cluse 16
1205 Genève
Tél.: 022 388 57 50
<https://edu.ge.ch/cfps>

CIFOM - EPC
Ecole Pierre-Coullery
Rue de la Prévoyance 82
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél.: 032 886 33 00
<http://www.cifom.ch/epc>

Ecole de soins et santé communautaire
Site de Vevey
Av. de l'Île-Heureuse 23
1800 Vevey
Tél.: 021 866 04 00
<http://www.ecoledesoins.ch>

Ecole de soins et santé communautaire
Site de Morges
Ch. de la Dent-d'Oche 8
1110 Morges
Tél.: 021 866 04 80
<http://www.ecoledesoins.ch>

Ecole professionnelle artisanat et service communautaire (EPASC)
Av. Maurice-Troillet 260
Case postale 437
1951 Sion
Tél.: 027 606 77 40
<http://www.epasc.ch>

Ecole professionnelle santé-social (ESSG)
Rte de Grangeneuve 4
1725 Posieux
Tél.: 026 305 56 27
<http://www.fr.ch/essg>

Oda Santé
Organisation faïtière nationale du monde du travail en santé
Seilerstrasse 22
3011 Berne
Tél.: 031 380 88 88
<http://www.odasante.ch>